

Pont de Tilff : solution en mars ?

ESNEUX

Le ministre Lutgen a été interrogé au Parlement wallon et affirme un dénouement en mars

URBANISME Trop d'encre a coulé quant à la problématique du pont de Tilff... entre la rive gauche et la rive droite de l'Ourthe pourtant, au pied de la montée vers le CHU, le pont de Tilff est toujours provisoire, est toujours instable et, surtout, dé-

chire toujours les élus politiques quant à son remplacement à l'identique ou à son remplacement par un pont ailleurs, évitant le chemin de fer (surtout pour les ambulances).

Alors qu'il y a plus d'un an déjà, Infrabel et le Service public de Wallonie, présentaient un projet plus en aval passant par l'île du Moulin et évitant justement le chemin de fer, les résultats exacts de l'étude d'incidence ne sont toujours pas connus. Suite à celle-ci de fait, le ministre wallon en charge des

Travaux publics, Benoît Lutgen (CDH), avait en effet commandé une étude complémentaire... une manière de faire traîner le dossier ? Nullement selon ses dires.

CE JEUDI, LE MINISTRE fut interrogé par le mayer aqualien Philippe Dodriment sur ce dossier qui, rappelons-le, coûte 2.500 euros par mois en location et 1.000 euros d'entretien (pour le pont provisoire en place depuis plusieurs années).

Benoît Lutgen a affirmé que

"la société Ariès (NDLR : en charge de l'étude sur la sécurité du projet du SPW) m'a promis de remettre le rapport d'ici quinze jours - trois semaines. Si la société respecte son engagement [...] d'ici un mois les choses devraient être décidées".

Autant dire que cette réponse n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd, d'autant que le ministre a promis au mayer d'Aywaille qu'il irait lui-même sur place : *"Rendez-vous dans quelques semaines, nous irons sur place et j'annoncerai la décision".*

POUR RAPPEL, les résultats de l'étude complémentaire sont attendus pour que le permis soit introduit; une enquête publique devrait logiquement suivre cette étape.

Freinons toutefois les optimistes, il s'agit là d'un projet de pont plus en aval, pas d'un pont à l'identique. Si même le dossier franchit toutes les étapes, de nombreux recours sont à prévoir.

M.B.

Une zone voitures (juste) tolérées

HUY

La vitesse sera limitée à 20 km/h rue Adolphe Vranken lorsque les travaux seront terminés

AMÉNAGEMENTS Les travaux de la rue Adolphe Vranken sont en cours. Ils visent à sécuriser les abords deux établissements scolaires que compte la rue.

Afin d'assurer la sécurité des élèves, une zone voitures tolérées y sera créée.

"La vitesse sera limitée dans cette rue à 20 km/h une fois que les travaux seront terminés", expose Eric Dosogne, l'échevin des Travaux.

En attendant la route bénéficie d'une réfection bien méritée. *"Elle était fortement abîmée. Il a fallu attendre que l'on obtienne des subsides afin de procéder à sa réfection"*, poursuit l'échevin.

Afin de ne pas multiplier les travaux à cet endroit, les compagnies du gaz et des eaux profitent du chantier pour remplacer l'ensemble de leurs canalisations.

LE COÛT des travaux est estimé à 90.000 €. De ce coût, 80 % est pris en charge par la région wallonne. Le montant restant est à charge de la ville.

"Un espace de convivialité sera également créé dans la rue lorsque la réfection sera entièrement terminée. Il est envisagé d'y placer du mobilier urbain", explique Eric Dosogne.

Reste qu'une réunion destinée aux habitants se tiendra prochainement. Les nouvelles modalités de circulation seront expliquées aux riverains.

Il faudra cependant que les parents des élèves se montrent disciplinés. Il ne sera plus question de décharger les élèves dans cette rue.

A. Vbb.

DEVOGHEL



Le pont provisoire vit-il ses dernières heures ? Seule certitude : le débat sur son remplacement n'est pas fini.

